



HAAC

N° 13 / HAAC / 19 / P

## COMMUNIQUE DE LA HAAC

Dans le cadre de la couverture médiatique de la campagne pour les élections des conseillers municipaux du 30 juin 2019, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) organise des séminaires d'information et de formation sur les textes réglementaires, à l'intention des listes de candidats des partis politiques et indépendants, des directeurs des radios et télévisions et des journalistes, selon le programme ci-après :

### **MARDI 11 JUIN 2019 A PARTIR DE 09 H00 :**

- à Tsévié, à l'hôtel Saint Georges, pour les participants des Préfectures des Lacs, Vo, Bas Mono, Yoto, Zio et Avé ;
- à Kpalimé, à l'hôtel Caraïbes pour les participants des Préfectures d'Agou, Kloto, Kpélé et Danyi ;
- à Sokodé à l'hôtel Central, pour les participants des Préfectures de Blitta, Sotouboua, Mô, Tchaoudjo et Tchamba ;
- à Kara, à l'hôtel La Concorde pour les participants des Préfectures d'Assoli, Bassar, Dankpen, Binah, Kozah, Doufelgou et Kéran.

### **MERCREDI 12 JUIN A PARTIR DE 09H00 :**

- à Atakpamé, à l'Hôtel ISIS pour les participants des Préfectures de Haho, Moyen Mono, Est Mono, Anié, Ogou, Amou, Akébou et Wawa;
- à Dapaong, pour les participants des Préfectures de l'Oti-Sud, Oti-Nord, Kpendjal, Kpendal-Ouest, Tone, Tandjouaré et Cinkassé.

Le Président de la HAAC invite les personnes concernées à prendre leurs dispositions pour participer à ces séminaires.

Fait à Lomé, le 04 JUIN 2019



Le Président

Pitalounani TELOU